

ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. MME Jean-Christophe ABRAMOVIC

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante.....

UFR de Littérature française et comparée
certifie que le projet intitulé "Au-delà du Paradis"

porté par Antonio MEURER NETO

étudiant.e(s) en LEMA L3

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A Paris

Le 5 février 2025

Le Directeur de l'UFR de
littérature française et comparée
Signature et cachet de l'établissement

Jean-Christophe Abramovic